

Crises et conflits en Afrique de l'Ouest

Quelle politique sécuritaire face aux menaces ?



Sommaire

Préface	5
Avant Propos	8
Introduction	11
I. Résumé de l'Atelier	12
II. Communications	15
Session 1 : Introduction générale : les défis de sécurité en Afrique de l'Ouest	15
Session 2 : les crimes organisés en Afrique de l'Ouest	18
Session 3 : La Sécurité maritime en Afrique de l'Ouest	25
Session 4 : Les ressources naturelles : gestion nébuleuse et source de conflits	27
Session 5 : La crise en Casamance	31
III. Annexes	38
A. Termes de référence	38
B. Agenda	41

Préface

Avec la Fondation Friedrich Ebert, sous le signe de la paix et de l'intégration africaine, pour un monde solidaire.

« S'engager, se mobiliser, changer la gouvernance des ressources, instaurer une paix solidaire pour un développement durable ».

La 7ème édition du forum social africain a vécu. Elle a eu lieu au Sénégal, à Dakar du 15 au 19 octobre 2014 sous le thème central de : Crises-conflits, accaparement des ressources naturelles et interventions militaires. Quels rôles pour les mouvements sociaux ?

Cette édition s'est tenue dans un contexte géopolitique marqué par des crises et des conflits récurrents sur fond de nombreuses menaces pour la paix et la stabilité sociale et politique des Etats.

De nombreux foyers de tensions sont notés ici et là avec de graves conséquences sur les populations et sur les principes de libre circulation des personnes et des biens.

C'est dans ce cadre que la Fondation Friedrich Ebert, qui entretient de traditionnelles relations avec les mouvements sociaux, a organisé un atelier sous régional en partenariat avec le Forum social sénégalais maître d'œuvre du forum de Dakar.

Le thème de cet atelier sous régional était : Crises et conflits en Afrique de l'Ouest : quelle politique sécuritaire face aux menaces ?

Cet atelier qui a réuni de nombreuses personnalités de la sous région a permis de partager des avis et des points de vue à partir de communications faites par des experts et personnes ressources travaillant sur les questions de crises et de conflits.

Entre autres communications en panel, nous pouvons relever :

- Les défis de sécurité en Afrique de l'Ouest/ Par Allen Yéro Embalo, de la Guinée Bissau,
- Les ressources naturelles : gestion nébuleuse et source de conflits/ Par Moussa Ba, Expert,

- Les crimes organisés en Afrique de l'Ouest / Par Wanep Guinée Bissau,
- Etc.

Les riches débats qui ont suivi ces présentations de haute facture ont permis d'arriver à une concordance de points de vue sur les défis auxquels fait face le continent africain en général et la sous région ouest africaine en particulier, avec les nombreuses crises souvent liées à la gouvernance des ressources naturelles et/ou à l'accès ou le maintien au pouvoir de certains dirigeants.

Ces crises et conflits à répétitions mobilisent beaucoup de ressources et de moyens qui auraient dû être investis dans des projets et programmes de développement durable et dans l'élaboration de schémas de résolution de conflits. Ces conflits ne sont malheureusement que des occasions propices, s pour les réseaux de vendeurs d'armes, de s'immiscer dans les affaires intérieures de nos Etats déjà fragilisés par une économie en crise.

Il est apparu, tout au long de ces deux jours d'atelier, que les crises et les conflits récurrents en Afrique, en dehors des conséquences fâcheuses sur les couches vulnérables comme les femmes et les enfants, freinent aussi lourdement les plans de développement au niveau local, national, sous régional et régional.

Pas de développement sans paix a-t-on dit en chœur durant cette rencontre. C'est sans doute pourquoi, nous devons toutes et tous travailler dans le sens d'un climat de paix, de sécurité et de justice sociale en Afrique et dans le monde.

Voilà ce que notre partenaire, la Fondation Friedrich Ebert, a bien compris en facilitant cette rencontre et en s'engageant avec nous pour une mise en œuvre des recommandations issues de cet atelier qui commence déjà par la publication des différentes présentations qui ont alimenté les débats et les travaux de Dakar 2014.

Alors il s'agit de s'engager de façon citoyenne, de se mobilier solidairement, de communiquer efficacement dans l'idéal de proposer des alternatives politiques, économiques et sociales pour une gouvernance participative, transparente et équitable des ressources et des moyens de nos Etats , gage d'une paix durable et d'une sécurité sans lesquelles un développement durable intégré ne serait possible.

Pour terminer, la publication de ces Actes nous offre l'occasion de réitérer nos sincères remerciements à la Fondation Ebert, à sa Représentante Résidente à Dakar et à toute son équipe pour les engagements de cette Institution auprès des mouvements sociaux et des populations africaines en quête d'un devenir meilleur.

Ces remerciements vont aussi aux nombreux participants qui sont venus des différents pays de la sous région et de l'Afrique pour partager des expériences dans le domaine de la gestion des conflits et des crises.

En lisant les pages de cette brochure réalisée avec le soutien de la Fondation Ebert, ayons une pensée pieuse pour toutes les victimes des crises et des conflits en Afrique et dans le monde ! Bonne lecture !

Mamadou Diouf- Mignane

Coordonnateur du forum social sénégalais

Avant Propos

Le Forum Social Africain s'est tenu dans un pays modèle, le Sénégal. Il demeure l'un des pays les plus stables du continent Africain. La stabilité et la démocratie sénégalaises sont souvent citées en exemple. Avec deux alternances politiques et un pouvoir civil sans discontinu depuis les Indépendances, il présente une belle carte de visite en Afrique. C'est le moment de saluer la participation active du Sénégal pour l'amélioration de la politique sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Aujourd'hui les acquis en matière de paix et de sécurité en Afrique de l'Ouest, qui restent à consolider, sont sous la menace de nouveaux risques. Bien que débarrassée des conflits ouverts et violents, la sous région est à nouveau face à des situations pleines de dangers pour la paix et la stabilité.

Ces menaces ont entre autres noms : dilapidation des ressources naturelles, insécurité alimentaire, mal-gouvernance, crise énergétique, criminalité, inégalités sociales, insécurité maritime, migration, etc.

Face à ces défis divers plans régionaux sont adoptés mais peinent à être mis en œuvre par manque de volonté politique suffisante pour mobiliser les efforts nécessaires et faire face collectivement à la menace commune. Les pays de la sous région réagissent de manière inégale même si au sein de la CEDEAO une politique sécuritaire commune existe tant bien que mal. Une telle approche parcellaire des problèmes tend parfois à les déplacer et à les différer plutôt qu'à y apporter des solutions durables.

En réalité, les problèmes en Afrique de l'Ouest ont une dimension régionale indéniable requérant une approche tout aussi régionale.

C'est dans ce contexte que cet atelier avait pour objectif principal, le partage d'expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion de crise sécuritaire, tout en formulant des recommandations fortes capables d'encourager un dialogue solidaire et constructif entre décideurs et acteurs de développement afin de promouvoir un système moderne de gouvernance sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

En d'autres termes, cet atelier cherchait à répondre partiellement au thème général du Forum Social Africain, qui est : Conflits, crises et guerres en Afrique : quels rôles pour les mouvements sociaux et les communautés locales dans la recherche et la consolidation de la paix.

Ainsi, quatre questions fondamentales ont été au cœur de nos discussions pour les deux jours: le crime organisé ; la sécurité maritime ; les ressources naturelles et conflits ; la crise en Casamance.

Ces différents sous thèmes, chers à la Fondation et hautement importants pour toute l'Afrique de l'Ouest, occupent une place importante dans nos activités.

La Fondation Friedrich Ebert remercie le Forum Social Africain pour avoir accepté l'organisation de cet atelier. Elle est convaincue qu'avec le Forum Social, un autre monde est possible.

Annette Lohmann,

Représentante Residente Fondation
Friedrich Ebert Dakar-Sénégal

Introduction

Le Sénégal a abrité du 15 au 19 octobre 2014 le Forum Social Africain (FSA). Dans ce cadre, la Fondation Friedrich Ebert a organisé avec le FSA un atelier sous régional sur la thématique « Afrique de l'Ouest : quelle politique sécuritaire face aux menaces ? ». Les travaux ont eu lieu dans la Salle de conférence de la Fondation Friedrich Ebert sise, Avenue des Ambassadeurs à Fann Résidence, Dakar.

L'objectif global de cet atelier était de partager les expériences et bonnes pratiques en matière de gestion des crises, d'encourager un dialogue solidaire et constructif entre décideurs et acteurs de développement, de formuler des recommandations pour anticiper et / ou gérer la sécurité.

Les participants aux travaux de cet atelier sous-régional étaient : des délégués d'organisations non gouvernementales, d'organisations de la société civile, d'organisations communautaires de base, des chercheurs, des universitaires, des officiers supérieurs, des responsables syndicaux, des leaders d'association de femmes, des jeunes, des journalistes, des hommes politiques.

I. Résumé de l'Atelier

Depuis quelque temps, les pays d'Afrique de l'Ouest sont secoués par des crises, qui ont un impact négatif sur la stabilité, le développement économique et démocratique et le respect des droits de l'homme dans la sous région. Les conséquences sur la population civile et leur sécurité sont souvent désastreuses. Dans le passé, comme aujourd'hui d'ailleurs, il y a eu diverses approches d'acteurs aux niveaux national, régional et international pour travailler sur les questions de sécurité en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que la Fondation Friedrich Ebert, au Sénégal, a organisé l'atelier sur la sécurité. Y ont été invités les représentants de plusieurs Etats de la sous région, et même au- delà¹, pour réfléchir, partager des expériences et échanger sur les défis actuels et des pistes de solutions face aux multiples crises sécuritaires auxquelles ladite sous région est confrontée. Les thèmes abordés tournaient autour de la criminalité transnationale organisée, la sécurité maritime, les ressources naturelles et Conflits et enfin la crise en Casamance. Tout ceci dans une perspective de partage d'expériences et la recherche d'approches communes dans un esprit de dialogue cohérent, inclusif et constructif pour trouver et proposer des solutions aux problèmes de sécurité.

Il a été clairement souligné durant les discussions que les problèmes de l'Afrique de l'Ouest sur le plan sécuritaire ont une dimension régionale et nécessitent donc une approche commune. Tous les participants ont insisté sur l'exigence et l'urgence de mettre en place une véritable architecture sécuritaire africaine, pour trouver des solutions africaines aux problèmes africains.

C'est dans cette dynamique que les questions de leadership et d'approche inclusive dans la gestion des crises en Afrique de l'Ouest ont occupé une place importante dans les discussions. En ce qui concerne le leadership, il a été relevé la faiblesse des Etats africains qui doit être nécessairement résolue afin qu'ils puissent jouer un rôle plus actif dans la résolution de leurs pro-

pres conflits. En même temps, tous les acteurs doivent être impliqués dans une approche inclusive, participative dans ce processus.

A la suite il y a eu des échanges intenses et constructifs sur la criminalité transnationale organisée dans la région. C'est l'un des plus grands problèmes sécuritaires en Afrique de l'Ouest qui doit avoir une place prioritaire dans la recherche de solutions aux crises sécuritaires.

Pour ce qui est de la sécurité maritime, elle constitue également pour la sous région, et surtout pour le Sénégal un défi majeur, du fait de l'importance du secteur maritime, pour ne pas dire la pêche, dans son économie. A ce niveau également il y a la nécessité d'une approche régionale.

Un troisième défi sécuritaire majeur pour l'Afrique de l'Ouest a ensuite été abordé ; c'est la gestion des ressources naturelles. Les participants ont mis l'accent sur les conflits engendrés par des gestions nébuleuses dans la répartition et le partage des ressources, non seulement en terme d'ingérence d'acteurs extérieurs, mais aussi au sein même des Etats africains.

Ces conflits risquent de dégénérer davantage, surtout si les Etats n'adoptent pas et ne mettent pas en pratique une démarche inclusive et participative dans la gestion des ressources naturelles, évitant ainsi toute forme de discrimination et d'exploitation des populations locales. A ce niveau, il ne faut pas seulement poser le problème sous l'angle du partage et de la répartition des ressources, mais il faut aussi prendre en considération les impacts environnementaux et sociaux occasionnés par la rareté ou l'épuisement des ressources naturelles sans oublier les problèmes de santé des populations qui ne sont pas toujours bien pris en charge par les Etats. Et tout ceci est source potentielle de conflits.

Les résolutions et décisions, pour assurer la transparence au niveau de la gestion des ressources naturelles doivent être appliquées afin de garantir une juste répartition prenant en compte les aspects environnementaux et sociaux. A ce niveau les acteurs de la Société Civile peuvent et doivent jouer un rôle actif pour informer et sensibiliser le public sur les problèmes et exiger le respect des engagements officiels.

Enfin la crise en Casamance a été le dernier point abordé. Les participants

ont tour à tour insisté sur le fait que cette crise, même si elle se déroule principalement au Sénégal, a cependant une connotation sous régionale avec les liens historiques, culturels, sociologiques et économiques qu'il y a entre le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau et même d'autres pays. Ils ont attiré l'attention sur la situation de ni guerre ni paix qui ne rassure aucune des parties prenantes. D'autant plus que l'économie de guerre qui s'y est développée apporte avec elle de nouveaux défis de sécurité.

Mais avant tout, ils ont souligné la nécessité urgente de poser le conflit en Casamance comme une question nationale au Sénégal pour dissiper certaines incompréhensions qui pousseraient certains à vouloir en faire stricto sensu un problème casamançais. Pour cette raison, des débats à l'échelle nationale sont d'une importance

toute particulière dans une dynamique d'inclusion et de participation de l'ensemble des régions du Sénégal.

Les signes positifs venant de l'Etat du Sénégal et du nouveau gouvernement de la Guinée-Bissau, pour la résolution du conflit, doivent être exploités dans une approche commune avec une implication des acteurs de la société civile de la sous région pour soutenir toute action qui puisse tendre à mettre fin à cette crise qui dure depuis plus de trente ans.

Pour tous ces défis invoqués, il est plus que jamais nécessaire que les Etats et les populations de l'Afrique de l'Ouest mettent en place une architecture de sécurité africaine stable et bien développée capable de faire face aux crises multiformes actuelles et émergentes. Et du fait qu'elles sont interconnectées, leur solution découlera nécessairement d'une approche transnationale, régionale, intégrée et inclusive.

II. Communications

Session 1

Introduction générale : les défis de sécurité en Afrique de l'Ouest

« La sécurité et la défense sont l'un des grands défis du 21^{ème} siècle. Dans une époque et un monde, en perpétuelle évolution, marqués par une recrudescence du terrorisme, des conflits ouverts et des malaises sociaux, les priorités de la communauté internationale se tournent vers la protection des biens et des personnes, la sauvegarde et le rétablissement de la paix. Aujourd'hui et depuis l'attentat du 11 septembre 2001 particulièrement, le nouveau contexte géopolitique mondial et régional fait que le sentiment de danger est côtoyé au quotidien». Cette phrase par laquelle je veux planter le décor est d'Oliver Dalichau, Représentant Résident Friedrich-Ebert-Stiftung Madagascar.

Les défis qui se posent à la sécurité en Afrique sont énormes. Ils ont entre autres noms, la sécurité alimentaire, la mal-gouvernance, la criminalité, les inégalités sociales, l'emploi des jeunes, la faible couverture sociale, le changement climatique.

Véritables freins au développement économique, ils posent avec acuité le problème de la prise en charge des préoccupations et du bien-être des populations. Au-delà de la défense de la sécurité publique et du maintien de la paix, une gestion transversale des questions de sécurité est cruciale pour les États et les populations africaines.

a. La sécurité des civils et ses faiblesses

Dans nos États la gestion de la sécurité se résume bien souvent à disposer de forces de police et de forces armées. Elles se distinguent notamment dans les opérations de maintien de la paix et de la gestion des conflits. Toutefois, les foyers de tension restent vifs où la sécurité des populations civiles est mise en danger. Si la protection des biens et des personnes est en prin-

cipe au cœur de leurs missions et rôles, parfois, ces forces de sécurité manquent à leurs devoirs. Elles se distinguent ainsi par leur incapacité à faire face à des agressions.

Ce facteur s'observe souvent dans des situations de conflits armés. Prises entre deux feux dans des conflits dont elles ignorent bien souvent les tenants et aboutissants, les populations civiles paient toujours un lourd tribut. Ce sont à chaque fois des centaines de milliers de déplacés et de réfugiés qui fuient les zones de conflits pour échapper aux pillages, massacres et agressions de tout genres. Les chiffres des viols de masse devenus une véritable arme de guerre sont ahurissants. Pendant le génocide rwandais, entre 400 000 et 500 000 femmes auraient été violées. Boko haram recrute de plus en plus de mineurs des deux sexes.

D'après les estimations, au milieu des années 2000, près de 100 000 enfants soldats étaient actifs dans diverses zones de conflits, « certains âgés d'à peine neuf ans, étaient impliqués dans des conflits armés exposés à la violence voire à l'esclavage sexuel ».

b. Les grands défis de la sécurité

Ils sont multiples et variés et ont pour noms : Terrorisme, criminalité, piraterie, conflits internes, déstabilisation des pays secoués par le « printemps arabe », chaos en Libye etc.

L'année 2011 n'aura pas épargné la sécurité de l'Afrique qui connaît une situation toujours préoccupante malgré des avancées positives (création d'un nouvel Etat au Sud-Soudan, nouvelles élections au Libéria, résolution de la crise ivoirienne, de la crise politique en Guinée et Guinée-Bissau etc.). Maintenant nous ajoutons à cette liste déjà longue la fièvre Ebola.

Les facteurs d'insécurité se diversifient, la violence ne recule pas et jamais les activités illicites n'ont connu une telle ampleur. Les Etats du continent ne parviennent pas à trouver la stabilité et la sécurité nécessaires à leur développement, malgré les efforts entrepris depuis plusieurs années.

c. Phénomènes des Conflits

Les pays d'Afrique subissent les effets de trois phénomènes :

- la persistance des conflits internes et des rebellions locales : elle est renforcée par la crise économique mondiale et ses répercussions importantes sur le continent africain, par le développement démographique et par la situation climatique qui aiguïsent les rivalités pour les terres arables et le partage des ressources naturelles.

- l'enracinement du terrorisme djihadiste : il est incarné par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), les milices somaliennes Shebaab et la secte islamiste nigériane Boko Haram. Depuis la mort de Ben Laden, si la dynamique de l'islam salafiste combattant semble marquer le pas au Moyen-Orient, par contre il connaît un nouvel essor en Afrique. Les craintes sont grandes d'une alliance entre ces trois groupes, laquelle représenterait un risque majeur pour la sécurité du continent.

- le développement du crime organisé. Ce phénomène planétaire n'épargne pas l'Afrique où les organisations criminelles transnationales se sont implantées depuis une dizaine d'années, profitant de la faiblesse des Etats du continent pour se livrer à leurs activités illicites, en premier lieu le trafic de drogue. Elles gangrènent les économies légales et achètent de nombreuses complicités locales.

Ces phénomènes concomitants - et de plus en plus fréquemment combinés - représentent un défi considérable pour les pays africains. Le coût économique de cette insécurité est énorme : pertes humaines, destructions des infrastructures, interruption de l'activité économique, pillages des ressources naturelles, corruption, fuite des investisseurs et des opérateurs étrangers, départ des immigrés, etc.

Les conflits locaux, le terrorisme et la criminalité sont de véritables entraves au développement économique et à la sécurité des populations.

La multiplication des zones de non-droit, -aussi bien dans les grands centres urbains d'Afrique que dans les régions les plus reculées-, est propice au développement de trafics de toute espèce, comme à celui de la violence. Ces espaces incontrôlés sont de véritables « pépinières » pour les organisa-

tions criminelles et terroristes.

L'extrême difficulté des Etats à exercer leurs fonctions régaliennes sur les espaces dont ils ont la charge constitue la problématique centrale de la sécurité en Afrique. De nombreux acteurs étrangers sont attirés par la vulnérabilité des Etats du continent car ils savent pouvoir tirer bénéfice du désordre local pour y prospérer.

C'est le cas de la Guinée-Bissau où des réseaux de trafic sud américains se sont installés avec la complicité de personnes hautement placées dans l'armée ou dans l'administration.

Le risque à venir est celui de la prise de contrôle du pouvoir par des groupes criminels ou des gouvernements soumis à l'intérêt des ces organisations. Alors se produirait le basculement d'une criminalisation économique vers une criminalisation politique. La Guinée Bissau a failli et en est peut être le premier exemple.

Session 2

Les crimes organisés en Afrique de l'Ouest²

I. Contexte

Le débat autour de la question liée aux crimes organisés en Afrique de l'Ouest n'est nullement une préoccupation récente. Il répond depuis les premières époques de nos Indépendances jusqu'à nos jours à des intérêts d'ordre multidimensionnel et très pratique.

Ainsi, l'on pourrait définir un Crime organisé comme une action d'un groupe de personnes agissant dans l'intérêt d'en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou matériel entre autres.

Les questions fondamentales de ces débats tournent autour des trafics d'êtres humains, d'armes et de stupéfiants, des vols à main armées, de la contrefaçon, du blanchiment de fonds et de la piraterie maritime. En effet presque tous les domaines de criminalité auxquels s'intéresse l'organisation ont un rapport avec la criminalité organisée.

Quant aux crimes organisés, nous pouvons relever des facteurs sous-jacents qui contribuent largement à cet effet. Il s'agit de la pauvreté extrême, de l'instabilité politique de la zone et de l'inefficacité des politiques sécuritaires. Toutefois, il faut noter que, seules des politiques sécuritaires adéquates, et des politiques de développement efficaces peuvent définir des schémas directeurs du développement durable territorial et de la coexistence pacifique entre les acteurs.

II. Notre réflexion portera sur les axes majeurs, à savoir :

Axe 1 : les causes des crimes organisés

La pauvreté comme facteur accélérateur des crimes organisés.

Nous avons constaté que la pauvreté extrême de nos Etats n'offre pas de garantie aux populations et est l'une des causes des crimes organisés.

Le manque de politique sécuritaire adéquate de nos Etat favorise le développement des réseaux criminels qui se propagent en affectant les institutions nationales des Etats fragiles et influent sur les stabilités politiques, économiques et sociales. A cela il faut ajouter le manque de coopération renforcée entre les entités sécuritaires au sein du pays mais aussi dans la sous-région (exemple police, marine...).

Le terrorisme et l'extrémisme religieux ou le fondamentalisme religieux (Nigeria et le Nord du Mali) L'instabilité chronique de nos Etats favorise le banditisme. La piraterie maritime dans le Golf de Guinée (le Nigeria, le Togo, la Cote D'Ivoire, le Ghana e le Benin) s'illustre en exemple.

Les conflits agriculteurs-éleveurs sont souvent dus à l'inadéquation des politiques agricoles de développement rural et d'aménagement territorial, et parfois à l'inefficacité des politiques foncières, en exemple les conflits entre population d'éleveurs nomades et agriculteurs (Ghana, Nigeria, Cote d'Ivoire, Mali, Guinée et Niger...).

Le problème de l'identité ou le manque de maturité de la démocratie de nos dirigeants génèrent souvent le phénomène de la rébellion (Nigeria, Guinée-Bissau et les rebelles de la Casamance au Sénégal)

Axe 2 : les défis face aux crimes organisés

A - Au cœur des menaces à la sécurité de l'Afrique de l'ouest se trouve une crise de gouvernance causée par l'état de faiblesse, la fragilité et l'insécurité des régimes.

Les tensions persistantes existent entre la conceptualisation et la poursuite de la sécurité de l'Etat par rapport à la sécurité humaine.

- Militarisation de la politique : Politique de fonction, de définition dans un contexte de rareté: rareté des ressources, la pénurie d'énergie, la rareté de l'identité et la rareté de l'Etat.

Une « gouvernance » très militarisée avec la flambée des dépenses militaires bien que la formation adéquate des militaires et agents de sécurité soit souvent mise en cause.

- L'évolution vers des conflits intra-étatiques : résultat final de l'échec du développement et de l'incapacité des gouvernants à reconnaître, régler, concilier et harmoniser les différences.

- Politique d'exclusion et la lutte des élites

- Le changement climatique et les conflits pour le contrôle des ressources naturelles fragilisent et menacent la sécurité de la région.

- L'augmentation du taux de chômage de la population jeune couplée à la faiblesse des capacités de l'Etat sont sources de rébellions ethniques, la guerre et l'instabilité comme recours de divers groupes pour le contrôle de ressources rares.

- L'exploitation illégale des ressources naturelles et l'institutionnalisation de la guerre économique par exemple bois de conflit, le diamant de sang, les ressources marines, le pétrole... par les régimes et les rebelles.

- Défis dans la gestion de la relation et de l'utilisation des états des ressources transfrontalières.

- La perception que les élites bénéficient de l'impunité

- Les Pressions démographiques

Afrique de l'Ouest : la région la plus économiquement vulnérable du monde, qui ne représente pas grand chose dans l'économie mondiale.

- Résurgence des coups d'Etat Militaires / Crises de successions

Une tendance inquiétante des changements anticonstitutionnels de gouvernements est réapparue avec les coups d'Etat qui ont eu lieu ou tentatives de coups d'Etat dans plusieurs pays de l'Afrique de l'Ouest:

Les tentatives de coup d'Etat en Gambie (mars 2006), en Guinée-Conakry (décembre 08), en Guinée-Bissau (août 2008 et après) et l'assassinat de hauts dirigeants (Mars 09), etc.

Pourquoi la résurgence des coups d'Etat ?

- faiblesse du gouvernement civil
- corruption au plus haut niveau
- favoritisme ethno-régional; un gouvernement isolationniste ; « c'est à notre tour de manger maintenant » comme attitudes de gouvernance.
- manque de dissuasions efficaces entraîné par la puissance des réseaux des marchés noirs?
- Manipulation électorale et violence

Les élections non transparentes dans un certain nombre de pays, le Nigeria (2007), la Guinée- Bissau en (2012) pour ne citer que ceux-là, ont causé une profonde préoccupation. Le processus de démocratisation étant trop hâtif, non mûr, il génère la peur en raison principalement de l'existence de partis politiques enracinés dans des configurations ethniques contradictoires (ethnicité négative au travail).

La cessation des hostilités par l'imposition d'une opération de paix massive qui fournit temporairement une garantie (externe) contre l'escalade ne constitue pas la paix. La Sierra Leone, le Liberia, le Mali, la Guinée-Bissau, la Cote d'Ivoire, sont toujours des Etats fragiles.

- Le terrorisme et la montée du fondamentalisme

Le Terrorisme avec les Infrastructures d'Aqmi, Ansar dine, Mujao en Afrique de l'Ouest. Exemple : le cas du Mali constitue une préoccupation idéologique.

Le Fondamentalisme : Boko Haram au Nigeria qui constitue une préoccupation en Afrique de l'Ouest.

La montée de la violence religieuse, l'intolérance, l'extrémisme violent et le fondamentalisme, par exemple les affrontements au niveau des mosquées et des Eglises, constituent une fracture de la cohabitation entre les musulmans et les chrétiens évangéliques, (Tueries à Josau Nigeria).

Autres DEFIS

- Le trafic – des marchandises et des humains (enlèvement, trafic d'enfants, d'adultes, vente d'esclaves, proxénétisme)
 - Trafic des stupéfiants (drogues, médicaments contrefaits ou non autorisés...)
 - Les attaques armées (population, institutions (banques...), positions ou casernes militaires
 - Les vols à main armés
 - La contrefaçon
 - Le blanchiment des capitaux
 - La prolifération des armes légères
 - La prolifération des groupes rebelles
 - La cybercriminalité
 - La piraterie maritime dans le golf de Guinée
 - D'autres formes de criminalités

B. LES DEFIS REELS

- Les mercenaires et le trafic d'armes légères
- Les enfants soldats
- Les Conflits liés au contrôle des ressources (diamants, pétrole, or, etc)
- Les réfugiés et les personnes déplacées
- Le trafic des êtres humains

C. MENACE PROFONDE

- Le trafic de drogue

- Le blanchiment d'argent

D. LA PAUVRETE

Le rapport des Nations Unies de 2004 range plus de 40 Etats africains dans la catégorie des pays les plus pauvres du monde.

E. Abus sur les droits de l'homme

Axe 3 : Possibilités d'actions

Si l'on veut réellement s'attaquer à la criminalité organisée en Afrique de l'Ouest, il faut que les Etats:

- Renforcent leurs rôles et leurs responsabilités dans la sauvegarde de leur souveraineté nationale, en mettant en place une politique de développement durable ;
- Incitent l'échange des données valides fiables afin de mieux évaluer et analyser les trafics réalisés dans la zone ;
- Luttent contre l'impunité à travers l'harmonisation des législations nationales et renforcent les cadres juridiques actuels afin d'assurer la condamnation des criminels identifiés ;
- Créent, renforcent et mobilisent les synergies entre les différentes structures des forces de l'ordre afin de mieux répondre à des menaces des crimes organisés ;
- Développent des programmes intégrés afin de lutter contre les crimes organisés ;
- Focalisent les forces sur les flux financiers liés au trafic de drogues et à la criminalité transnationale organisés afin de supprimer leurs sources de financement ;
- Améliorent les efforts de coordination régionale et internationale dans la lutte contre tout genre de trafic ;
- Mettent l'accent sur la prévention par le monitoring et le suivi des indicateurs liés aux crimes organisés ;
- S'attaquent aux racines ou causes profondes des fléaux au lieu de mettre seulement l'accent sur la réponse immédiate.

Le paradoxe actuel de sécurité en Afrique de l'Ouest est telle que :

- la Richesse engendre la pauvreté (le paradoxe de l'abondance) ;
- la sécurité nationale se transforme en situation d'insécurité (le paradoxe de la sécurité) ;
- les initiatives de développement ont tendance à générer des sous-développements (le paradoxe du développement) ;
- les aides étrangères rendent les bénéficiaires vulnérables et dépendants (le paradoxe de l'aide)

L'expérience de WANEP

Face aux défis énormes liés à l'insécurité, la mauvaise gouvernance et les criminalités organisées en Afrique de l'ouest, WANEP à travers son programme d'alerte précoce (NEWS) essaye d'apporter des réponses en vue de prévenir tous ces fléaux.

OBJECTIFS DU PROGRAMME NEWS

Encourager des relations de collaboration entre la société civile, les groupes de réflexion, le système d'alerte précoce national, sous-régional / régional et international, et les organisations de la consolidation de la paix existantes en vue de la prévention des conflits.

Partager des rapports d'alerte précoce, des notes d'orientation, des instruments de prévention, des mécanismes, des outils et des stratégies avec les partenaires, les intervenants, les décideurs / acteurs intervenants potentiels. Promouvoir des approches proactives / préventives et intégrées de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

Conclusion

La nécessité d'un changement de paradigmes dans la conceptualisation de la sécurité liée à la relation symbiotique entre le développement, la gouvernance et le renforcement de la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest est essentielle.

Matière à réflexion: «Traverser la rivière en tâtant les pierres sous les pieds » (Grand Leader chinois, Deng Xiaoping)

Session 3 :

La Sécurité maritime en Afrique de l'Ouest

Le rôle capital que joue la mer dans les relations entre les Etats est un fait marquant du XXIème siècle, particulièrement à la faveur de la mondialisation des échanges, à un point tel que l'on parle régulièrement de la 'maritimisation' des échanges. Les océans, couvrant 70% de la surface de la Terre, constituent la principale voie de transit du commerce mondial avec environ 90% des échanges commerciaux. Par ailleurs, du fait de leur immensité et des difficultés à les contrôler, les océans constituent le lieu privilégié d'une criminalité en essor constant et d'un trafic intense de produits illicites qui menacent la stabilité et le développement des Etats. Enfin, les océans qui constituent une immense réserve de richesses biologiques et minérales dont le contrôle, l'appropriation et la gestion durable sont au cœur de la conflictualité contemporaine.

En Afrique de l'Ouest où 12 parmi les 15 Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont des Etats côtiers, la fragilité notée au niveau continental se transpose en mer à la faveur d'une gouvernance sécuritaire de la mer insuffisante.

En effet, parallèlement à l'accroissement des activités humaines et du volume des richesses qui transitent en mer, une multitude de menaces s'est développée dans ce milieu. La réponse des Etats n'est pas encore à la hauteur des défis notés tant les ressources nécessaires ne sont pas mobilisées et la synergie sous-régionale à l'état de balbutiement.

Les sources d'insécurité maritime en Afrique de l'Ouest

Il faut noter d'abord que la mer qui est un réservoir de richesses et d'emplois pour les pays de l'Afrique de l'Ouest fait l'objet d'une volonté de surexploitation et d'accaparement. La pêche, par exemple, qui est cruciale pour l'économie des pays de la sous-région, fait l'objet d'une surexploitation qui menace le renouvellement des stocks et la pérennité du secteur. Dans un pays comme le Sénégal, où près de 600 000 emplois directs ou indirects sont estimés dans ce secteur, les effets néfastes de la

pêche illégale, non déclarée et non réglementée (pêche INN) auront des répercussions sur les communautés de pêcheurs, en particulier la pêche artisanale qui génère près de 90% des captures. Outre l'impact au plan économique, la pêche INN, du fait qu'elle conduit à une rareté de la ressource, génère des tensions entre communautés pour l'accès et le contrôle. Ces tensions peuvent s'étendre aux Etats notamment quand il s'agit de limiter les zones de pêche transfrontalières.

D'autre part, la dégradation de l'environnement marin du fait des facteurs anthropiques et l'avancée des océans restent pour les Etats côtiers ouest-africains une préoccupation majeure parce que plus de la moitié des populations vit près des côtes; les menaces sur l'environnement peuvent aggraver la paupérisation des populations littorales qui seront vulnérables aux sirènes des réseaux criminels internationaux. Il a été noté que le développement de la piraterie maritime en Somalie résulte pour une grande part de la crise du secteur de la pêche dans ce pays. Il est donc à parier que les conflits en mer auront une forte connotation socio-économique, surtout dans les pays en voie de développement de l'Afrique de l'Ouest.

Il s'y ajoute enfin que les menaces actuelles comme la piraterie ou la criminalité maritime, le trafic de drogue, le trafic d'armes, seront plus prégnantes du fait que les forces maritimes des Etats, devant assurer la sécurité sur des espaces océaniques immenses, seront confrontées à des acteurs non étatiques sachant également tirer profit du « potentiel égalisateur de la technologie ».

Quelles mesures pour renforcer la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest ?

A l'échelle sous-régionale, la CEDEAO a adopté une stratégie maritime intégrée qui édicte un ensemble de mesures à mettre en place au niveau des Etats pour faire face à l'insécurité dans l'espace maritime sous-régional. La mise en œuvre de cette stratégie est pour le moment ralentie par le financement des moyens navals et infrastructures devant permettre son 'opérationnalisation'. Le niveau d'insécurité notée dans le golfe de Guinée a naturellement conduit les Etats de cette région névralgique à l'économie mondiale, à accélérer la mise en œuvre de leur politique commune de sécurité

maritime avec l'adoption en juin 2013 du code de conduite de Yaoundé. Entre l'acquisition de navires de surveillance, l'organisation de patrouilles conjointes ainsi que d'exercices multilatéraux et l'échange d'informations entre marines sur la sécurité en mer, on peut noter que des initiatives sont bien en cours pour lutter contre la criminalité en mer en Afrique de l'Ouest. Si ces initiatives, sous l'impulsion des partenaires internationaux sont louables, elles ne s'adressent pas à l'ensemble des problèmes de sécurité maritime comme la dégradation de l'environnement.

En définitive, les enjeux en matière de sécurité dans le domaine maritime seront multiples et complexes du fait, non seulement de l'intérêt grandissant pour les richesses contenues dans les mers et océans dont la pérennité n'est pas garantie mais aussi du fait que la majeure partie des biens et des produits du commerce mondial transitera encore par les voies maritimes. L'accès aux ressources marines et la tentative d'accaparement, restent un enjeu de sécurité pour les Etats et la privatisation du secteur de la sûreté maritime, un autre défi émergent. A l'échelle de la sous-région ouest africaine, les réponses jusque là apportées, s'appuient plus sur des initiatives extérieures que sur des politiques résolues au plan national de consacrer à la sécurité maritime les ressources qu'exigent les défis actuels.

Session 4 :

Les ressources naturelles : gestion nébuleuse et source de conflits

La gouvernance des ressources minérales reflète un moment particulier ; en effet, depuis une dizaine d'années, cette question s'est imposée au premier rang des enjeux du développement en Afrique.

La demande mondiale en matières premières tirée par les pays émergents ainsi que des réformes des codes miniers favorables aux entreprises privées, encouragées par les institutions de Bretton Woods ont stimulé les investissements dans le secteur, redynamisant les activités extractives dans les « vieux » pays miniers (Ghana, Guinée, Mauritanie), et prenant la première place des budgets publics jusque dans des pays longtemps perçus comme

étant à vocation essentiellement agricole (Mali, Burkina Faso, Tchad, Niger). Aujourd'hui, les relations entre ces activités et les dynamiques politiques, économiques et sociales des pays concernés sont devenues centrales pour leur trajectoire de développement.

En effet, il est à présent reconnu que l'activité minière recèle en elle un fort potentiel de création de richesses dans la plupart des pays africains (création d'emplois, de revenus, d'infrastructures, développement économique d'une région pauvre ou enclavée etc., mais il est aussi noté que ces richesses sont inégalement partagées et en conséquence souvent objet de conflits...

En particulier dans notre sous-région, de Kédougou à Arlit/Niger en passant par Kayes, Sikasso/Mali, Western région /Ghana et Dori/Burkina, il est rapporté que les communautés vivant dans les zones d'exploitation minière, tout en subissant tous les impacts négatifs, n'en voient pas les retombées économiques.

Partout le constat est le même avec :

- l'appropriation des terres des communautés locales et leur déplacement forcé dans des conditions de consultation préalable et de dédommagement rarement satisfaisantes,
- la destruction des moyens de subsistance et des modes de vie des populations,
 - les promesses d'emploi non tenues,
 - la désagrégation sociale, le non-respect des droits des rares travailleurs locaux,
 - les impacts sur l'environnement, la santé, l'absence ou le faible investissement dans l'amélioration des infrastructures susceptibles de concourir au développement local,
 - des revenus faibles engrangés par les Etats suite à des contrats souvent léonins car octroyés dans des conditions nébuleuses, etc.

Tous ces constats constituent des sources de conflits bien connus de tous.

Le syndrome minier qui a, par le passé, ravagé bon nombre de pays comme la Sierra Leone et le Liberia semble persistant un peu partout sous diverses formes. Ce syndrome se manifeste par une instabilité politique causée par une gouvernance opaque. Cela peut partir par exemple d'une simple révolte des populations locales qui se sentent spoliées de leurs richesses (Kédougou au Senegal, Dori au Burkina) à une révolte armée aux allures séparatistes (Mouvement OGONI dans le River states/Nigeria ; mouvement touareg au Nord Mali) ou d'un renversement de régime orchestré de l'extérieur. Le cas de la République démocratique du Congo (RDC), parmi tant d'autres, est là pour nous le rappeler.

Partout où la gouvernance du secteur est opaque, on note des crises allant de basse à haute intensité, comme l'indiquent les spécialistes en géopolitiques. Nos paisibles et innocentes populations doivent-elles continuer à souffrir des impacts de la mal gouvernance ambiante dans le secteur, de l'exploitation de leurs richesses naturelles ? Peut-on conjurer le sort de la malédiction des ressources naturelles ? La réponse me semble affirmative, car au cours de la décennie écoulée, beaucoup d'avancées (aiguillonnées par les acteurs de la société civile) ont été notées dans le cadre de la régulation du secteur avec notamment :

Au plan mondial :

Le Processus de Kimberley sur le diamant (2001),

L'Initiative de transparence dans les industries extractives (ITIE) et la mise en place des coalitions « Publiez ce que vous payez en appui à la transparence des revenus extractifs (2002) »

L'Amélioration des standards environnementaux et sociaux dans l'accès au financement multilatéral Principes de l'Equateur (2003) portés par la Banque mondiale et reconnus par un nombre croissant d'organismes de crédit,

Les Progrès de l'autorégulation dans le cadre des interprofessions minières (ICMM) et pétrolières (OGP) et la généralisation des politiques de Responsabilité Sociale de l'Entreprise dans la plupart des grandes entreprises ;

Enfin, récemment: a) l'adoption de la loi Dodd Franck aux Etats-Unis (2010) qui oblige les entreprises extractives cotées dans les bourses américaines (qui représentent 80% des plus grandes entreprises mondiales du secteur, et 40% de la valeur produite) à publier les paiements qu'elles effectuent dans des Etats tiers

b) l'engagement d'un processus similaire dans l'Union européenne (2011-2012) étendu au secteur forestier et aux entreprises non cotées en bourse.

c) la nouvelle norme des NU relative aux entreprises et aux droits de l'Homme qui a dégagé des principes directeurs reposant sur trois piliers : 'Protéger, Respecter et Réparer' (2012)

Au plan continental

1999 : la Politique minière de l'UEMOA 2003 : le Code Minier de l'UEMOA

2009: la Vision de l'Union Africaine 2050

2009: la Directive Minière de la CEDEAO sur l'Harmonisation des Principes et Politiques du Secteur

2011 : la Politique Minérale de Développement de la CEDEAO

Tous ces cadres légaux et réglementaires ont un point commun en ce sens qu'ils poursuivent notamment les objectifs principaux de promotion des droits humains, la transparence et la justice sociale ainsi que la protection des communautés locales et l'environnement dans les zones d'extraction minière.

Aujourd'hui le défi porte sur l'application effective de cet arsenal de cadres légaux et réglementaires par nos Etats et par les entreprises. A cet égard, la société civile est plus que jamais interpellée.

A cet égard, de notre point de vue, des actions concertées sur plusieurs échelles : locales, nationales, régionales et internationales sont possibles car la question de l'exploitation des ressources naturelles est une question mondiale et un certain nombre d'acteurs l'ont compris et ont démontré la pertinence de la mobilisation complémentaire de la société civile mondiale à

différentes échelles : On pourrait citer OXFAM et ses partenaires d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie, de même qu'ACTION AID et TAX JUSTICE NETWORK etc.

La densification de telles dynamiques devrait se poursuivre avec un soutien plus significatif des Fondations éprises de démocratie, de justice sociale et de paix dans le monde.

Je convierai particulièrement la société civile africaine à prendre à bras le corps la vision minière définie par l'UA et à la société ouest africaine d'envahir la CEDEAO pour que sa vision de la CEDEAO des peuples soit une réalité et non des vœux pieux.

Des opportunités existent à différentes échelles pour améliorer la gouvernance de l'exploitation des ressources naturelles en général et minérales en particulier. Il faut les saisir en s'organisant et agissant mieux localement, nationalement, régionalement et mondialement.

Session 5 :

La crise en Casamance Introduction

En plaçant l'atelier sous régional sur la sécurité sous le thème central « Afrique de l'Ouest : quelle politique sécuritaire faces aux menaces ? », la Fondation Friedrich Ebert et le Forum Social Africain nous offrent l'occasion de passer en revue les crises et conflits dans la sous région ouest africaine, leurs causes, conséquences, les dynamiques communautaires de la gestion de leur résolution et le rôle des mouvements sociaux.

L'Afrique en général et notre sous région ouest africaine en particulier sont confrontées depuis plusieurs décennies à des crises et conflits armés qui, en plus des massacres au plan humain, entraînent un retard du processus d'intégration sous régionale et de construction de l'Union Africaine et occasionnent, dans certains cas, de par les interventions militaires des puissances occidentales, une recolonisation qui ne dit pas son nom de plusieurs pays de notre continent.

Si le conflit en Casamance, le plus vieux du continent (près de 32 années), qui oppose le MFDC et l'Etat du Sénégal reste pour l'essentiel un conflit interne à un pays, sans une intervention de forces armées extérieures, tel n'est pas le cas pour la plus part des conflits comme les crises cycliques en Guinée Bissau, la crise en Cote d'Ivoire, la crise au Nord Mali et la crise au Nigéria où plusieurs forces extérieures interviennent pour des intérêts divers qui s'opposent aux intérêts des peuples de ces pays.

La présente communication qui porte spécifiquement sur la crise en Casamance, loin d'avoir la prétention de traiter la dite crise de fond en comble dans toutes ses dimensions, se veut juste une introduction sur ce conflit armé le plus vieux de notre sous région ouest africaine voir de notre continent.

La verte Casamance, jadis considérée comme un paradis au Sénégal, de par la richesse de son écosystème, est devenue après plus de trois décennies de conflit armé, une région où règne l'insécurité et où se sont succédé des drames humanitaires occasionnés par des affrontements armés entre des frères d'un même peuple.

Nous essaierons, de manière résumée, de passer en revue : 1) les causes du conflit, 2) ses conséquences et 3) les pistes de solutions, avant de conclure par des recommandations pour soutenir la nouvelle dynamique enregistrée dans le processus de paix.

Causes de la crise

Il faut rechercher les causes de cette crise dans les revendications indépendantistes portées par le Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance (MFDC) dont les actions ont éclaté au grand jour le 26 décembre 1982, avec des manifestations pacifiques de contestation de la légitimité de l'autorité républicaine dans cette région du Sénégal. C'est la première fois que ce mouvement né le 4 mars 1947 à Sédhiou a initié des actions aussi spectaculaires depuis l'accession du Sénégal à la souveraineté internationale.

Depuis cette période les cycles de violence, de luttes armées et de négociations se sont succédé sans pour autant ramener la paix tant attendue par les populations.

Le réveil des sentiments indépendantistes est dû aux frustrations des populations de la région de Casamance qui, malgré ses énormes potentialités, n'avait pas bénéficié d'un véritable programme de développement économique et social à hauteur de leurs attentes.

Pire encore, la mal gouvernance administrative de cette région, déjà très rebelle depuis la domination coloniale française, a exacerbé le sentiment de marginalisation des populations au profit de cadres du Nord chargés de les administrer.

Depuis cette période les cycles de violence, de luttes armées et de négociations se sont succédé sans pour autant ramener la paix tant attendue par les populations.

Les affrontements entre les combattants du MFDC et l'armée sénégalaise n'ont pas permis aux protagonistes de réaliser leurs objectifs respectifs d'indépendance de la Casamance et de pacification de cette région dans le cadre de la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Sénégal.

Les multiples rounds de négociations de Cachau en Guinée Bissau de Foundiougne (1 et 2) n'ont accouché que des accords sans lendemain.

La persistance du conflit tient certes de raisons politiques et stratégiques mais aussi de facteurs géo écologiques, historiques, économiques, socio-culturels et psychologiques internes et externes complexes.

Conséquences de la crise

Les stratégies développées de part et d'autre par les deux camps, notamment la division administrative de la région de la Casamance en trois régions (Ziguinchor, Kolda et Sédhiou) par l'Etat du Sénégal et la mise en place de champs de mines , d'attaques armées des villages et des can-

tonnements militaires de la zone par des combattants du MFDC, ont toutes montré leurs limites.

La Casamance vit une crise qu'il est juste de situer comme étant la plus grave de l'histoire récente du Sénégal de par sa durée, les traumatismes qu'elle a engendrés et les tragédies qui ont jalonné sa douloureuse évolution.

Après près de trente deux années durant lesquelles ont alterné confrontations militaires de différentes intensités et accalmies entre les belligérants que sont l'Etat du Sénégal et le MFDC, cette crise du Sénégal en Casamance a atteint un point crucial où les tendances à la paix et celles contraires s'enchevêtrent étroitement, pour donner une situation persistante de ni paix ni guerre.

La profonde inquiétude des populations face à cet état de fait qui les plonge dans l'angoisse, réduit de façon incommodante leurs possibilités d'épanouissement individuel et collectif et limite véritablement leur capacité de vaquer à leurs occupations, de faire aboutir leurs activités et de promouvoir le développement de la région.

Ce conflit fait de plus planer de sérieux périls sur le pays et crée les conditions d'un accroissement de l'insécurité au niveau de la sous région ouest africaine déjà en bute à une économie de guerre menaçante, entretenue par le double trafic des armes légères et des stupéfiants, sans compter les réseaux de toutes sortes qui y ont élu domicile.

L'alternance périodique entre la reprise des hostilités et les périodes d'accalmie relative a souvent campé le décor dans cette région meurtrie par les conséquences dramatiques du conflit.

Cet état de fait, parce qu'il ne relève d'aucune fatalité, ne saurait commander ni résignation ni démission. Baisser les bras face à pareille situation serait une fuite de responsabilité inacceptable, parce que justement cette violence endémique cache en vérité les acquis engrangés par les multiples initiatives (négociations de Cachau en Guinée Bissau, Assises de Foundiougne 1 et 2 etc.) qui ont parsemé la marche de ce conflit meurtrier, lesquelles initiatives

traduisent, malgré leurs limites, une volonté de conforter la tendance à une paix véritable.

Pistes de solutions

L'heure est donc venue de se dresser et de s'impliquer pour mettre un terme à cette situation de plus en plus inacceptable à tous les niveaux. Que cela soit perçu comme une urgence prioritaire est une exigence dont nous tous devons d'autant plus nous convaincre que, malgré les impasses, l'espoir reste permis.

Il est permis pour autant que le pays, dans sa globalité et la diversité de ses composantes, prenne conscience de la nécessité d'emprunter avec la plus grande détermination le sentier de la paix, fût-il jonché d'épines de toutes sortes.

Comme le montre la situation actuelle, la braise qui, de façon structurelle couve sous la cendre, est constamment en mesure de se raviver, tant que la résolution de l'ensemble des éléments constitutifs de la crise n'est pas prise correctement en mains.

En dépit de la persistance des facteurs qui alimentent, entretiennent et développent le conflit d'un côté comme de l'autre, le contexte est favorable aujourd'hui à l'affirmation de la tendance à la paix comme facteur prédominant et préalable à une résolution définitive du conflit.

La solution militaire, loin d'assurer un aboutissement que ce soit dans le sens de la réalisation du mot d'ordre d'indépendance ou dans la perspective de mater définitivement l'irrédentisme, ne ferait au contraire que compliquer davantage, en dernière instance, l'écheveau déjà embrouillé de la crise en Casamance.

La volonté de dialogue exprimée par des voix les plus autorisées du maquis et de l'Etat du Sénégal; la démarche novatrice et inclusive favorisant l'implication des populations de la région ; la concertation entre les différentes fractions du MFDC ; les médiations entreprises par des leaders de pays voisins, notamment le Président Yaya JAMMEH de la Gambie, mais aussi par des

chefs coutumiers et des communautés religieuses ; la participation de divers mouvements socioculturels et d'organisations de la société civile dont les mouvements de femmes, ont commencé à donner des résultats importants.

En effet, la libération, il y a deux ans, des « otages » selon l'Etat du Sénégal ou « prisonniers de guerre » selon le MFCD, par Salif SADIO, le principal dirigeant du maquis, constitue un acte très fort d'une portée stratégique, positivement prospective pour l'avènement de la paix définitive en Casamance. Pourvu que cet acte ne soit pas une simple stratégie de leadership interne au MFDC.

L'espoir est permis avec ce nouveau contexte où se manifestent la volonté politique du nouveau régime de faire de la crise en Casamance une priorité nationale et la disponibilité de dirigeants du MFDC d'engager avec le pouvoir actuel des négociations sincères et sans conditions.

Conclusion et Recommandations

Nous réitérons les appels déjà lancés par plusieurs acteurs des organisations politiques et de la société civile :

- une compréhension plus affinée et la levée des obstacles les plus handicapants à la résorption de la crise, par le biais d'une dynamique maîtrisée de résolution effective et durable des contradictions qui en sont constitutives ;

- l'élévation effective de la question casamançaise à la dignité d'une question nationale majeure ;

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une intégration nationale susceptible de libérer le potentiel de symbiose dont sont porteuses les différentes communautés nationales, et de promouvoir les spécificités de chacune d'elles dans le respect mutuel ;

- l'érection de pôles de développement dans le cadre de l'Acte III de la Décentralisation, dont l'expérimentation se mène dans la région naturelle de la Casamance, devrait faire l'objet d'une attention particulière dans cette perspective.

Pour avancer dans la perspective de la paix en Casamance, il est nécessaire

et urgent que :

- les politiques, la société civile, les autorités religieuses et coutumières, les différents segments du peuple, posent des actes concrets pour consolider les initiatives existantes par la mise en place de réseaux populaires et citoyens pour la paix en Casamance ;

- les pays limitrophes (en particulier la Guinée Bissau et la Gambie), en accord avec l'Etat du Sénégal, créent les conditions d'une implication positive, dans la recherche de solutions appropriées aux aspects de la crise pouvant relever de leur ressort, dans une optique de solidarité panafricaniste et d'intégration sous régionale ;

- les patriotes, les démocrates et autres citoyens se donnent la main et fédèrent les initiatives à l'échelle nationale, dans le but d'asseoir la tendance à la paix en tant que dynamique irréversible ;

- les protagonistes travaillent à vaincre les hésitations pour réinstaurer la confiance et s'engager avec détermination dans un dialogue qui, même contradictoire, n'aurait d'autre objectif que la conduite de négociations franches vers l'instauration d'une paix définitive ;

- les populations se démarquent de la culture et des manœuvres de tous ceux qui, peu ou prou, ont fait de cette crise le terrain de prédilection de leurs ambitions personnelles égoïstes, en l'utilisant notamment à des fins pécuniaires ou politiciennes, en misant sur la corruption et la division ;

- les partenaires au développement, les ONG s'engagent à accompagner le processus de paix par la définition et la mise en œuvre de projets et programmes spéciaux de développement et de réinsertion sociale des combattants du MFDC.

L'application de ces différentes mesures à côté d'autres, permettrait de contribuer, avec esprit de suite et intelligence, à l'impulsion d'avancées décisives dans la résolution de la crise et l'instauration d'une paix définitive.

Ce serait de surcroît un signal fort et une contribution de poids dans la perspective de l'établissement, au niveau de notre sous région, de fondations culturelles, géostratégiques, économiques et institutionnelles solides pour un Etat confédéral ou fédéral conforme aux aspirations et à la volonté unitaire des peuples africains.

III. Annexes

A. Termes de Référence Atelier sous régional

Thème : Afrique de l'Ouest : quelle politique sécuritaire face aux menaces ?

Rappel du contexte

En suivant l'actualité, on est tellement frappé par les crises qui gangrènent la plupart des pays d'Afrique de l'ouest.

Ces crises sont généralement accompagnées de gravissimes violations des droits de l'Homme. Outre qu'elles occasionnent d'importantes pertes en vies humaines et de dégâts matériels qui affectent des populations vivant souvent au dessous du seuil de pauvreté³, elles se répercutent négativement sur les économies, fragiles par essence, des Etats toujours en construction.

A cela s'ajoutent des difficultés multisectorielles à répétition. Elles ont entre autres noms, les conflits armés internes, dilapidation des ressources naturelles, insécurité alimentaire, mal-gouvernance, crise énergétique, criminalité, inégalités sociales, emploi des jeunes, insécurité maritime, migration, faible couverture sociale, changement climatique. Ces difficultés sont de véritables freins au développement économique. Elles posent avec acuité le problème de la prise en charge des préoccupations et du bien-être des populations et surtout de leur sécurité.

Au-delà de la défense, de la sécurité publique et du maintien de la paix, une gestion transversale des questions de sécurité est cruciale pour les Etats et les populations ouest africaines.

Face à cette situation, on note aujourd'hui plusieurs tentatives pour résoudre ce phénomène dangereux pour l'avenir de l'Afrique de l'ouest. La convergence des systèmes universels, régionaux et sous régionaux en Afrique, en sus des actions des Organisations Non Gouvernementales de

3 - En effet, disposant d'un PIB par habitant très faible, environ 1000 dollars PPA/an et d'un IDH de 0,465 (moyenne mondiale de 0,729). Le nombre de mal nourris (206 millions de personnes) a augmenté de 37 millions sur les dix dernières années.

droits humains, n'a pas encore permis d'obvier les violations des droits humains en Afrique de l'Ouest.

La protection des populations dans les zones de crises pose des problèmes spécifiques, en particulier la question de savoir s'il existe une réelle politique de sécurité en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte, que la FES organise, en partenariat avec le Forum Social Africain, un atelier sous régional sur la politique sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Plusieurs questions seront traitées comme le crime organisé, la sécurité maritime, la gestion des ressources naturelles et la crise en Casamance.

Objectif général :

l'objectif global de cet atelier, est de partager des expériences et de bonnes pratiques en matière de gestion de crise sécuritaire tout en formulant des recommandations fortes capables d'encourager un dialogue solidaire et constructif entre décideurs et acteurs de développement sur la question de la sécurité.

Objectifs spécifiques :

Offrir l'opportunité aux différentes organisations sur les crises et les conflits de partager des expériences et de mieux cerner les causes profondes des crises sécuritaires en Afrique dans ces dernières années ;

Arrêter une démarche stratégique concertée pour une meilleure implication des mouvements sociaux, acteurs de développement et vecteurs de paix dans les politiques et programmes sécuritaires et de développement en Afrique de l'Ouest ;

Adopter un agenda commun de mobilisation et un plan d'action des mouvements sociaux et organisations de la société civile pour jouer de plus grands rôles dans la gestion préventive des crises et la résolution des conflits.

Résultats attendus

Les mouvements sociaux africains, et les structures qui travaillent sur la question avec leurs partenaires stratégiques se sont retrouvés pour mieux analyser les causes récurrentes des conflits et des crises en Afrique et dans le monde, mais particulièrement en Afrique de l'Ouest ;

De fructueux échanges et des analyses citoyennes se sont tenus sur la situation de la géopolitique ouest africaine, africaine et internationale, et des expériences et bonnes pratiques ont été partagées ;

Les mouvements sociaux africains ont proposé et adopté un agenda commun de participation citoyenne dans la gestion et la résolution des conflits.

Groupes cibles

Les participants (e) attendus (e) dans cet atelier sont essentiellement des acteurs issus des Organisations sociales et citoyennes qui travaillent sur ces questions.

Ils sont des délégués d'ONG/OSC/OCB, en Afrique, des chercheurs universitaires, des responsables d'institutions travaillant sur ces aspects ; des Officiers supérieurs, responsables syndicaux, des leaders d'associations de femmes, de jeunes, des responsables de Collectivités locales, des élus – Députés, des journalistes, etc.

Ils viennent essentiellement des pays de la sous région (Gambie, Guinée Bis-sau, Mali, Mauritanie, Niger) et aussi du Sénégal.

Date et lieu : L'atelier se fera en deux jours, les 17 et 18 octobre 2014, à la salle de Conférence de la Fondation Friedrich Ebert, sise Avenue des Ambassadeurs, Fann Résidence.

Partenaire : Le partenaire stratégique de cet atelier est le Comité de Coordination du Forum Social Africain qui assure la coordination dudit Forum.

Financement : Le financement de cet atelier est porté totalement par la Fondation Friedrich Ebert. Les grandes rubriques du budget portent sur les titres de voyage des personnes invitées, leurs frais de séjour, l'intendance, pause café et déjeuner), mais aussi la logistique bureautique, et autres matériels de travail.

B. Agenda

Vendredi 17 Octobre 2014	
08 h 00 – 08 h 30	Arrivée et mise en place des participants
08 h 30 – 09 h 00	Mot de bienvenue de Mme Annette LOHMANN, Représentante Résidente de la Friedrich-Ebert-Stiftung Allocution de M. Mamadou Mignane DIOUF, Coordinateur du Comité d'organisation du Forum Social Africain Présentation des Personnes ressources suivie de celle des participants
09 h 00 - 11 h 00	Session 1: Introduction générale: les défis de la sécurité en Afrique de l'Ouest Introduction générale suivie des discussions concernant les perceptions des participants Expert : monsieur Allem Yero Mballo, Journaliste, Correspondant RFI en Guinée Bissau Modération : Yousouf Cissé, Expert-Consultant
11 h 00 – 11 h 30	Pause café
11 h 30 – 13 h 30	Session 2 : Le crime organisé en Afrique de l'Ouest : causes, défis et possibilités d'action Analyse du sujet à l'examen de la situation dans les pays concernés suivie de discussions Expert : M. César Fernandes, Coordinateur national WANEP/Guinée Bissau Modération : Youssouf Cissé
13 h 30 – 15 h 00	Pause déjeuner
15 h 00 – 17 h 00	Session 3 : La sécurité maritime en Afrique de l'Ouest Analyse des problèmes et le développement d'approches communes pour améliorer la sécurité maritime en Afrique de l'Ouest suivie de débats Experts : Commandant Oumar WADE, Marine Nationale du Sénégal Modération : M. Ousmane SENE, Directeur du WARC (West African Research Center)
17 h 00 – 17 h 20	Pause café
17 h 20 – 18 h 30	Echanges pour une synthèse sur les deux sujets abordés dans la 1ère journée (Crime organisé / Sécurité maritime en Afrique de l'Ouest) Modération : M. Seydou Touré, Directeur exécutif de ESFA (Expertise Sans Frontière/Afrique)
18 h 30	Fin de la première journée

Samedi 18 Octobre 2014	
09 h 00 – 11 h 00	<p>Session 4 : Les ressources naturelles : gestion nébuleuse et source de conflits Analyse du sujet avec un examen de la situation et des approches dans les pays concernés suivie de discussions Experts : M. Moussa Ba, Expert-consultant Modération: Seydou Touré</p>
11 h 00 – 11 h 20	Pause café
11 h 20 – 13 h 20	<p>Session 5 : La crise en Casamance Etat des lieux et évaluation de plans d'action passés et/ou en cours Elaboration de recommandations pour une sortie de crise durable et pérenne Discussions Expert : M. Alassane Guissé, Secrétaire Exécutif du GADEC (Groupe d'Action pour le Développement Communautaire) Modération : Mme Ndèye Marie DIEDHIOU (Présidente de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance)</p>
13 h 20 – 14 h 50	Pause déjeuner
14 h 50 – 16 h 00	<p>Echanges pour une synthèse sur les deux sujets abordés dans la 2ème journée (Ressources naturelles / Crise en Casamance) Modération : Madame Ndèye Marie DIEDHIOU (Présidente de la Plateforme des Femmes pour la Paix en Casamance)</p>
16 h 00 – 16 h 20	Pause café
16 h 20 – 17 h 00	<p>Lecture et Adoption du Rapport général de l'atelier Modération : M. Seydou Touré</p>
17 h 00 – 17 h 10	<p>Cérémonie de clôture : - Allocution de M. Mamadou Mignane DIOUF, Coordinateur du Comité d'organisation du Forum Social Africain - Mme Annette LOHMANN, Représentante Résidente de la Friedrich-Ebert-Stiftung</p>
17 h 30 – 18 h 30	<p>Conférence de presse / Présentation des résultats de l'atelier Modération : M. Mamadou Mignane DIOUF, Coordinateur du Comité d'organisation du Forum Social Africain</p>
18 h 00 – 18 h 30	Collation

